

124.929 C

DE LA  
COLONISATION EN GÉNÉRAL  
ET DE L'INTÉRÊT

qu'elle présente pour les pays colonisateurs  
et les pays colonisés

PAR

M. ERNEST MAHAIM

Professeur à l'Université de Liège.

---

EXTRAIT  
DU COMPTE-RENDU DU CONGRÈS INTERNATIONAL COLONIAL  
DE BRUXELLES 1897

---

BRUXELLES  
IMPRIMERIE DES TRAVAUX PUBLICS (SOCIÉTÉ ANONYME)  
18, RUE DES TROIS-TÊTES, 18

1898





~~XXIV. H. 463~~

104989C

DE LA  
COLONISATION EN GÉNÉRAL  
ET DE L'INTÉRÊT

qu'elle présente pour les pays colonisateurs  
et les pays colonisés

PAR

M. ERNEST MAHAIM

Professeur à l'Université de Liège.

EXTRAIT  
DU COMPTE-RENDU DU CONGRÈS INTERNATIONAL COLONIAL  
DE BRUXELLES 1897



XXII 46:45

BRUXELLES  
IMPRIMERIE DES TRAVAUX PUBLICS (SOCIÉTÉ ANONYME)  
18, RUE DES TROIS-TÊTES, 18

1897

~~XXIV. H. 463~~



ULg - Bibl. Graulich



\*800512242\*



DE LA  
COLONISATION EN GÉNÉRAL  
ET DE L'INTÉRÊT

qu'elle présente pour les pays colonisateurs et les pays colonisés

PAR

**M. Ernest MAHAIM**

Professeur à l'Université de Liège.

---

La question, ou plutôt le thème qui est placé en tête du programme de ce Congrès, est formulé ainsi : « De la colonisation, et de l'intérêt qu'elle présente pour les peuples colonisateurs et les peuples colonisés. »

C'est, à coup sûr, un vaste sujet, digne en tout point d'occuper une assemblée d'élite comme la vôtre, et qui demanderait, pour être épuisé, de longues heures et des débats prolongés.

Je ne me serais pas hasardé à y prendre la parole, et je me serais fait un paisible et agréable devoir d'écouter tant d'hommes éminents parmi ceux qui se trouvent dans cette salle, dont la voix est celle de l'expérience, de la vie vécue, de la palpitante réalité, si je n'avais pensé, en acceptant la flatteuse invitation du comité organisateur, qu'il entraînait dans ses vues, non de vous faire entendre une leçon, mais de vous rappeler, avant d'aborder d'autres points spéciaux et des questions techniques, les graves problèmes que soulèvent dans la philosophie sociale, l'histoire et la politique de la colonisation.

Bien des personnes ici présentes connaissent les colonies pour y avoir vécu, pour avoir pris part à l'œuvre captivante et grandiose de l'expansion d'une civilisation : elles représentent l'action et la vie. La théorie et la philosophie viennent à leur suite, pour satisfaire uniquement ce besoin

d'ordre et de logique qui est au fond de la nature humaine, et qui nous force à nous arrêter parfois au milieu de notre chemin, pour nous rendre compte de l'espace parcouru, du sens et de la signification de nos actes.

C'est le rôle des hommes de science, des hommes de livres, rôle qui a sa grandeur et sa gloire, puisqu'il reste l'attribut de la culture supérieure et de la dignité de notre vie consciente, rôle accessoire peut-être, puisqu'il ne s'exerce qu'après l'initiative des créateurs

C'est celui que j'entends remplir pendant quelques instants, dans la mesure de mes modestes moyens.

Il convient, tout d'abord, de s'entendre sur ce qu'on doit considérer comme l'essence de la colonisation.

On a donné à ce mot bien des sens différents. Loin de moi la pensée de passer en revue devant vous les savantes et subtiles discussions auxquelles a donné lieu la définition d'une colonie. Mais, qu'on adopte celle de Roscher, de Paul Leroy-Beaulieu, de Hübbe-Schleiden, ou de Schäßle, je demande seulement qu'on ne se laisse pas entraîner par ce préjugé répandu, qui fait croire que les colonies d'outre-mer sont les seules vraies, préjugé qui vient de ce que l'histoire des colonies et les théories dominantes en ces matières ont été surtout l'œuvre des puissances maritimes, et en particulier de l'Angleterre.

Avec le savant professeur de géographie coloniale à la Sorbonne, M. Marcel Dubois, il faut reconnaître qu'il peut y avoir colonisation de proche en proche; par exemple l'action continentale des Russes en Sibérie et au Turkestan, des Américains dans le Far-West.

Dès lors, la colonisation se présente sous l'aspect d'un phénomène très ancien, très général, essentiel, on peut dire, à toutes les sociétés humaines arrivées à un certain degré de développement : phénomène complexe qui est tout à la fois navigation, commerce, initiation industrielle, influence morale; c'est à proprement parler le prolongement de la vie sociale elle-même sur un autre sol, sur

une autre société; c'est l'action de la force d'expansion, qui est la force vitale même des sociétés. Il y a eu colonisation dès les temps les plus reculés, dès les invasions primitives et il y a colonisation à l'heure actuelle encore, au sein même des grandes nations; les Allemands aiment à appeler « colonisation de frontières », le travail d'assimilation qu'ils accomplissent en Alsace-Lorraine et dans la Prusse orientale; à coup sûr, il y a encore une colonisation russe au Caucase.

Considérée ainsi dans toute son étendue, la colonisation n'est autre chose — sous des formes très variées et avec les multiples modalités que comportent le développement historique et les situations géographiques — que l'adaptation de territoires à la vie humaine (colonies d'exploitation) et que l'essaimage des familles et tribus primitives (colonies de peuplement). Elle se relie à la vie des sociétés, comme la création des groupes ethniques, comme la formation des nationalités modernes, qui ne sont que des phases différentes d'un même phénomène

Aussi participe-t-elle des mêmes caractères. C'est un épisode de la lutte des races, phénomène naturel jusqu'à ce jour, inéluctable et universel, à l'aspect parfois féroce grossier ou angoissant, souvent grandiose et imposant comme les sublimes spectacles de la nature.

Se demander, en présence de tel fait, s'il est bon ou mauvais, s'il est utile ou nuisible, s'il vaudrait mieux qu'il n'existât point, est, au point de vue absolu comme au point de vue pratique, une question oiseuse, comme serait celle de savoir s'il vaut mieux qu'il y ait plusieurs races humaines, ou une seule; s'il vaut mieux qu'il y ait des peuples à divers degrés de développement, ou que tous atteignent ensemble la même perfection; ou bien, s'il vaut mieux qu'il y ait grande diversité de climats et de productions du sol.

La philosophie aime à se poser ainsi des questions oiseuses; un de mes maîtres, Joseph Delbœuf, avait même l'habitude de dire qu'elle ne s'en posait point d'autres, et que c'étaient les plus intéressantes.

Pour ma part, vous me permettrez de dire, Messieurs, que je ne vois point l'intérêt de si hautes spéculations, si ce n'est rattachées à un système de métaphysique générale qu'il est inutile d'essayer ici. Nous devons prendre le fait même de la colonisation comme point de départ, hors de discussion : toute race, toute nation, arrivée à un certain degré de puissance et de développement, a colonisé dans quelque mesure, et dans la mesure que les circonstances physiques et politiques permettaient.

Mais la question peut se déplacer et se restreindre si, pensant à deux catégories spéciales de colonies, les colonies de peuplement et les colonies d'exploitation, et constatant qu'il y a des nations du vieux monde qui n'en possèdent point, il faut leur conseiller d'en acquérir ou les louer de n'y point songer.

Le problème revient ainsi à celui de savoir si la politique qui veut l'expansion d'une race, d'une nation, en hommes, en capitaux, en débouchés à l'extérieur, n'est pas nuisible, et si elle ne doit pas faire place à la politique de perfectionnement interne, à la politique de recueillement. Pourquoi chercher à étendre vos forces et votre puissance, demande-t-on aux nations modernes ? Ne vaut-il pas mieux les réserver pour la meilleure organisation de vos institutions, la meilleure exploitation de vos ressources actuelles, surtout la meilleure répartition de vos richesses ?

C'est une tendance naturelle aux écrivains politiques de considérer les sociétés comme des hommes, comme des individus, et de leur donner des conseils, même sur leur activité la plus inconsciente. Ainsi, dans la question qui nous occupe, il semble que l'attention et les forces qu'un Etat consacre à l'acquisition ou à l'entretien de colonies l'empêchent d'en dépenser à suffisance à d'autres objets plus prochains, qu'on aime à désigner comme plus dignes de considération et d'efforts.

Ce problème a été résolu de deux manières diamétralement opposées. Les uns s'attachent à exalter l'utilité des

colonies, au point de justifier les plus folles tentatives d'expansion des peuples les moins préparés et les moins aptes. Les autres condamnent toute politique coloniale, au point de recommander l'abandon de leurs colonies aux peuples qui en possèdent, et de déclarer que cette perte sera encore un gain (1).

Je ne partage, Messieurs, aucune de ces vues extrêmes. D'une part, la colonisation exige chez une métropole, des conditions rigoureuses de puissance, de culture, bref un développement qui ne se rencontre pas au même degré chez toutes.

D'autre part, l'acquisition de colonies nouvelles ou l'entretien de colonies existantes est devenue, dans la situation économique du monde, un bien précieux pour les Etats industriels.

Les économistes ont longtemps fait grise mine aux colonies, et cela se comprend. Fort occupés, au début, de répandre les dogmes de la liberté commerciale, ils ne pouvaient admettre l'utilité des colonies, qu'en condamnant le système colonial, basé sur les prohibitions et les monopoles. C'est ce qu'Adam Smith et Stuart Mill, qui forment exception sous ce rapport, surent faire. Ensuite, amis, par profession, de la paix internationale, ils étaient enclins à voir dans les colonies les principaux objets de convoitise des peuples et, partant, les principales causes de guerre.

Il y a là, personne n'en doute, une grande part de vérité.

Mais le temps et l'évolution des diverses économies nationales, dans ces vingt dernières années, ont affaibli singulièrement ces raisons d'opposition.

---

(1) Ainsi, ÉMILE DE LAVELEYE, dans ses *Éléments d'économie politique*.

Nul n'a écrit, que je sache, de réquisitoire plus radical contre les colonies (pp. 126-130). Je suis d'autant plus à l'aise pour combattre en ce point l'opinion d'un maître illustre, dont j'aime à vénérer la mémoire, que, dans les dernières années de sa vie, il n'avait pas conservé dans toute sa rigueur sa conviction primitive.

Tout d'abord, la politique commerciale des grandes nations a changé d'orientation, et les dogmes du libre échange, faits pour une société meilleure, plus raisonnable et plus sage, ont reçu de la théorie et de l'expérience, les plus rudes atteintes.

Loin de voir les principes protectionnistes du parti colonial devenir un anachorisme en face d'un monde sans barrières économiques, on a vu, au contraire, les principales puissances industrielles les adopter pour elles-mêmes et relever ces barrières dont on se croyait affranchi pour toujours. Il s'est trouvé des théoriciens pour justifier le régime nouveau, et les faits n'ont pas eu l'éloquence fulgurante que les libre-échangistes absolus attendaient. L'essor prodigieux de l'Allemagne protectionniste, la création non moins prodigieuse de la Russie industrielle, la prospérité grandissante — et menaçante — des Etats-Unis tout aussi protectionnistes, ont donné à réfléchir. On aperçoit que le régime du commerce international ne doit pas être nécessairement le même pour toutes les nations à tous les stades de leur développement économique, et que ce qui serait folie pour un petit pays exporteur, pourrait bien être sagesse pour un Etat nouveau à la vie industrielle, ou un grand Etat couvrant de son étendue un continent tout entier, aux productions variées et se suffisant à lui-même.

En étudiant de plus près l'histoire de la colonisation, on s'aperçut en même temps que la condamnation solennelle du système colonial par les économistes avait été trop absolue : en admettant même que les prohibitions et les monopoles aient été la cause principale de la chute des colonies portugaises et espagnoles, il fallait de la mauvaise volonté pour prétendre que ce système n'avait pas réussi aux Indes anglaises, ni surtout dans les colonies hollandaises. Il était difficile encore de nier que le fameux Acte de navigation de Cromwell n'eût pas été l'un des facteurs les plus importants de la puissance commerciale de l'Angleterre. Bien plus, l'expérience toute contempo-

raîne en matière coloniale a montré que les compagnies privilégiées, les monopoles et les restrictions douanières, maniés avec adresse, réussissaient parfois au moins aussi sûrement que la liberté.

Les idées n'ont pas moins changé en ce qui concerne la crainte de la guerre. Sans doute, il sera toujours déraisonnable de multiplier les causes de conflits entre nations, et en ce sens, supprimer des objets de convoitise n'est pas, en soi, un mauvais moyen d'empêcher la guerre. Mais, à tout prendre, et quoi qu'on fasse, il y aura toujours des sujets d'envie et des causes de conflit entre les races. La vraie politique pacifique ne doit pas tendre à les faire disparaître matériellement, mais à faire en sorte que les rivalités et les convoitises n'aboutissent point au conflit sanglant, à la guerre. Il en est des nations comme des enfants; c'est d'une mauvaise éducation que d'écarter de leur chemin tout danger et tout obstacle; que, de peur de les voir se disputer, leur ôter tout point de contact avec leurs semblables. Il faut, au contraire, que les nations, comme les hommes, s'habituent à vivre côte à côte, à voir sans colère les succès et la prospérité du voisin, car ceci est un fait qu'on ne pourra jamais faire disparaître.

D'ailleurs, l'histoire coloniale de ces dernières années montre encore à l'évidence comme les mœurs sont modifiées à cet égard. Y-a-t-il jamais eu entre Anglais et Français, Hollandais, Portugais, Espagnols au XVIII<sup>e</sup> siècle, plus de rivalité en matière de colonie qu'aujourd'hui entre Anglais, Allemands et Français? Et cependant, il n'y a plus eu, depuis plus d'un demi-siècle, de guerre entre Etats européens causée par ces rivalités. Bien plus, n'avons-nous pas assisté à ce spectacle unique et consolant, du partage politique d'un continent tout entier, sans que la voix du canon s'élève, spectacle unique et consolant où, j'aime à le dire en toute fierté, les grands rôles ont été joués par des Belges? La vérité est que la guerre européenne devient de plus en plus difficile dans ce siècle qui finit, et que la possession de colonies n'ajoute pas grande

chose aux causes existantes de conflits internationaux.

Ainsi donc les événements se sont chargés d'écartier ou d'affaiblir les raisons que les économistes empruntaient aux tendances de leur système de doctrine.

Les autres arguments des adversaires des colonies sont-ils davantage péremptoires ?

Tout d'abord, on reconnaît que « la découverte de l'Amérique et le commerce avec l'Asie ont élargi le domaine du genre humain et lui ont procuré la jouissance d'un grand nombre de denrées utiles ou agréables » (1). C'est ce que Adam Smith avait déjà observé : les colonies apportent un supplément de jouissance et un supplément d'industrie.

C'est déjà, il faut l'avouer, un bienfait considérable. Songez, sinon au sucre que l'industrie aurait peut-être produit un jour par la culture de la betterave, ni au tabac, produit dont l'Europe aurait pu se passer, mais seulement au coton et au caoutchouc, et demandez-vous ce que notre monde serait sans ces biens de grande consommation ? Et je tiens à vous faire remarquer, Messieurs, l'utilité de semblables choses dépasse tous nos moyens d'appréciation. Il ne s'agit pas, en effet, de la mesure d'une valeur d'échange, du prix de ces biens, des bénéfices qu'ils ont procurés aux industriels, des salaires des ouvriers qui les travaillent. Il s'agit de la mesure d'une valeur d'usage, c'est-à-dire d'une quantité qui échappe à la comparaison rationnelle et objective. Ensuite, tout se tient dans les phénomènes économiques de cette importance ; sans le coton, par exemple, non seulement il y aurait moins d'ouvriers employés, moins de capitaux engagés, mais moins de navires sur mer, moins de commerce, moins de banques, etc. On peut affirmer que chaque fois que l'homme adapte à ses besoins une matière première nouvelle tirée de la nature, il y a un gain absolu, dont les conséquences sont incalculables, une véritable conquête

---

(1) ÉMILE DE LAVELEYE, *op. cit.*, p. 128.

du genre humain, et l'on peut affirmer par conséquent que les colonies ont bouleversé la face du monde, en accroissant infiniment la domination de l'homme sur la nature.

Mais, ajoute-t-on, « le commerce aurait apporté ces » mêmes biens au monde, sans les lui faire payer si cruellement. » (1).

C'est une hypothèse bien peu vraisemblable, qui ne s'appuie sur aucun précédent, et que bien des faits, au contraire, tendent à rejeter dans la catégorie des illusions.

Elle part, en effet, de cette idée totalement erronée et contraire à l'expérience, que les peuplades primitives ou incohérentes qui habitent les pays colonisés sont toutes aptes au commerce et qu'elles laisseraient bénévolement des étrangers exercer chez elles le commerce et l'industrie. Or, c'est méconnaître absolument les conditions dans lesquelles le commerce peut vivre et se développer. Il lui faut avant tout la paix et la sécurité, et ne voyez-vous pas que c'est déjà demander sinon la main-mise, au moins la tutelle d'une nation policée? Le commerce suppose la civilisation, et du moment qu'on reconnaît que cette civilisation n'existe pas à un degré suffisant dans un grand nombre des peuples colonisés, on accorde que le trafic amiable ne puisse s'y développer. C'est comme si l'on demandait de civiliser les sauvages par simple persuasion.

Mon incrédulité s'accroît, Messieurs, quand je considère l'importance du volume du commerce extérieur des nations européennes avec les colonies.

M. Paul Leroy-Beaulieu a rapproché, à cet égard, des chiffres significatifs. Le commerce de l'Angleterre avec les Etats-Unis d'Amérique et le Canada réunis se monte à plus de 10 milliards de francs. Comment admettre que le simple commerce avec des nations primitives comme

---

(1) EMILE DE LAVELEYE, *op. cit.*, p. 128.

le seraient encore les peuplades de l'Amérique du Nord, aurait atteint quelque importance? Il se fût borné, dit M. P. Leroy-Beaulieu, à quelques pelleteries comme celles que recueillait la Compagnie de la Baie d'Hudson, peut-être à quelques plantes comme le tabac sauvage, ou quelques bois, d'une part; des boissons alcooliques, un peu de quincaillerie et d'armes, peut-être quelques tissus, d'autre part. Le commerce extérieur de l'Australie s'élève à plus de 2 milliards et demi de francs, celui de l'Inde à 5 milliards. Il n'y a aucune raison de croire que sans la colonisation anglaise, il eût jamais approché de ces sommes énormes, surtout quand on voit que la Chine, moitié plus peuplée que l'Inde, possédant un territoire bien plus étendu et plus riche et, j'ajouterai, merveilleusement douée au point de vue commercial, n'a qu'un commerce extérieur de 238 millions de taëls, soit réellement 800 millions de francs.

Et encore, il faut ajouter que si la Chine n'est colonie d'aucune nation européenne, il a fallu, pour y implanter le commerce, des voies de fait et des violences qui n'ont sans doute pas plus l'approbation des philanthropes amis du commerce, que les guerres de conquête des pays tropicaux.

L'intérêt mercantile n'est pas le seul qu'une colonie présente pour la métropole; elle peut y trouver des avantages d'ordre très divers, qui n'en ont pas moins d'importance. C'est d'abord, à quelque degré, l'émigration d'un surplus de population, ou d'éléments appropriés de la population.

S'il est vrai que l'émigration, même par grandes masses, n'a pas pour effet de diminuer d'une façon sensible dans un grand pays l'accroissement exagéré de la population, il n'en est pas moins vrai qu'elle a, au point de vue social, des conséquences bienfaisantes dont les heureux effets sont incalculables. Il n'est pas contesté aujourd'hui qu'un pays, si fertile, si industriel, si riche soit-il, peut être relativement trop peuplé, et il en est des

pays, pris dans leur ensemble, comme des grandes villes. Plus une capitale est populeuse, plus le déchet social s'y accumule. De même, plus une population est resserrée sur un territoire, plus elle comprime certaines couches sociales, dont la vie devient plus dure ou plus difficile. Je ne veux pas dire que ce sont nécessairement les plus pauvres. Mais la lutte pour l'existence s'exacerbe et s'étend de proche en proche, même aux classes supérieures, même aux professions intellectuelles. C'est le prolétariat en redingote, plus pitoyable — et plus dangereux aussi, à tous égards — que le prolétariat industriel. L'émigration dans une colonie offre à ces déclassés des ressources supplémentaires considérables. Leurs facultés, leur instruction y acquièrent une centuple valeur. Ajoutez à cela l'exutoire offert aux tempéraments actifs pour qui la vie dans les vieux pays a des entraves et des conventions dont ils sont délivrés aux colonies.

Mais il n'y a pas seulement le point de vue individuel, l'allègement de l'existence pour certaines catégories de citoyens, il y a aussi le point de vue social.

On a beaucoup vanté, dans ces derniers temps, l'organisation de la famille dans les pays anglo-saxons, où la liberté testamentaire et le droit d'aînesse tempéré forcent au travail les fils des meilleures familles. Cette organisation, il faut bien le dire, offrirait maint danger dans les pays fermés, à concurrence intense. Pour qu'elle produise tous ses bons effets, il faut les colonies, où l'activité trouve un champ approprié et protégé par les lois de la mère-patrie. Sans les Indes et sans l'Australie, on est en droit de croire que les cadets des familles anglaises n'auraient pas fourni cet exemple d'industrie et de force sociale, si vanté par les adeptes de Le Play et de Demolins. Et remarquez, Messieurs, qu'il ne s'agit pas ici d'un simple fait avantageux aux personnes. Il a des répercussions dans la société anglaise tout entière, dans sa vie intellectuelle comme dans sa vie économique, dans l'éducation et la formation du caractère, comme dans la vie publique et la psychologie sociale elle-même.

Ces avantages, je tiens à le signaler encore, ne se chiffrent pas. Ils sont incommensurables, en ce sens qu'ils ne trouvent pas de commune mesure, et c'est en vain qu'on essaierait de les peser au poids des sacrifices d'or et de soldats qu'exigent les possessions d'outre-mer.

Les dépenses coloniales, voilà encore une des grandes objections courantes. Sans doute, les colonies coûtent cher, et d'établissement, et d'entretien. Il n'y en a pas, sauf peut-être Tunis — ou plutôt il n'y en a plus, les Indes hollandaises ayant fait longtemps exception — dont le budget ne se solde en déficit. Il n'y en a pas qui n'exige quelque expédition militaire.

Tous les ennemis de la guerre, et tous ceux qui déplorent l'effroyable progression des impôts des Etats contemporains, s'unissent pour regretter les charges coloniales. Mais c'est là ce qu'on voit. Ce qu'on ne voit pas, c'est l'élan qu'elles impriment à la production, aux transports, au commerce, ce sont les avantages indirects que j'ai signalés tout à l'heure. Enfin, dans la situation actuelle, on peut dire que pour beaucoup de nations, les colonies sont le salut de l'industrie nationale, menacée d'une façon redoutable par la fermeture successive des frontières et des marchés. Les colonies représentent des débouchés nouveaux ou éventuels; et est-on si assuré de conserver les anciens pour qu'on ne juge pas de saine prévoyance d'en faire naître dans des contrées vierges?

« Mais ces dépenses, comme on les emploierait plus fructueusement ailleurs! Quel essor imprimé à l'instruction et à la civilisation tout entière, dit encore Emile de Laveleye, si l'on y consacrait l'argent dévoré dans l'entretien des forces de terre et de mer et dans les guerres de frontières qu'imposent les colonies? » Cet argument, qui se reproduit sous cette forme à propos de bien d'autres dépenses publiques, me semble porter à faux. Supposons, pour un instant, que les dépenses coloniales soient vraiment des dépenses improductives, des dépenses de luxe, comme le sont les dépenses de tabac et d'alcool pour un

ouvrier. Croit-on qu'il suffirait de montrer les besoins rationnels ou simplement raisonnables pour qu'on y emploie les crédits coloniaux ? Mais ce serait méconnaître entièrement la psychologie politique !

Il est aisé de dire, quand la dépense est faite, qu'elle était inutile, mais cela ne prouve pas que, si elle n'avait pas été faite, on en eût employé l'équivalent à d'autres objets.

Au moment où l'on vote ces crédits, la législature, et le ministère qui les propose, les considèrent comme aussi utiles, aussi nécessaires que ceux destinés à l'instruction ou aux travaux publics. Le budget d'un Etat n'est pas une somme fixe ou une quotité déterminée d'avance par tête de contribuable, dont il s'agit de faire l'emploi le plus judicieux.

On dit encore que l'attention qui se porte sur la politique coloniale détourne les Etats des réformes intérieures, notamment des réformes sociales qui devraient être au premier plan de leurs préoccupations.

C'est perdre de vue que les nations, groupes collectifs aux mille têtes, ne sont pas de simples individus, dont le temps de réflexion et la force d'attention sont limités.

Ce sont les intérêts les plus puissants qui s'imposent, tour à tour, à raison de leur puissance même, aux préoccupations des parlements, et le moment n'est pas bien choisi, vraiment, pour dire que les intérêts des classes laborieuses ne sont pas au premier plan des préoccupations des gouvernements. Le problème social se pose avec une urgence en rapport avec la puissance même des intérêts en cause.

Aussi ne voit-on pas que les pays qui n'ont pas de politique coloniale soient plus avancés que d'autres dans la solution du problème social, et que ceux qui ont des colonies se préoccupent moins des réformes intérieures. C'est en pleine fièvre d'expansion coloniale, que l'Allemagne a édifié ses colossales institutions d'assurances ouvrières ; l'heureuse Confédération helvétique elle-même n'est pas

plus avancée sous ce rapport que sa puissante voisine. Les désastreuses expériences coloniales de l'Italie ne l'ont pas empêchée de dépasser plus d'un autre pays en matière de lois ouvrières. Et si l'activité de l'Etat, en Grande-Bretagne n'est pas plus grande que celle d'autres Etats, cela ne tient pas aux colonies, mais à des principes de politique et à des traits du caractère national. Bien plus, je tiens à constater que nulle nation européenne ne se trouve aussi loin d'une révolution sociale que l'Angleterre, que nulle part la condition des ouvriers n'est meilleure, et que c'est précisément la première puissance coloniale du monde.

On se place aussi — et ce n'est pas le terrain le moins brûlant — sur le terrain du droit naturel. Les colonies, dit-on, ont été de tout temps l'occasion de crimes contre l'humanité. Ce sont des civilisations détruites, comme celles des Astèques, des populations du Pérou et du Mexique; ce sont des extirpations violentes ou patientes de races tout entières, comme en Australie ou en Amérique du Nord; ce sont, enfin, des exploitations éhontées, sous les tropiques, du travail de peuples qui vivaient libres et sans joug. Au nom de quel droit supérieur et sous quelle impulsion d'orgueil les races prétendument supérieures, s'imposent-elles ainsi par la force aux races prétendument primitives et inférieures?

A coup sûr, l'Europe et la chrétienté contemporaine réprouvent les crimes de lèse-humanité qui se sont commis naguère sous couleur de colonisation. Nos idées de justice et notre sensibilité se sont affinées, développées. Je n'en veux pour preuve que ces indignations — parfois trop intéressées malheureusement — qui s'élèvent avec fracas d'un bout du monde civilisé à l'autre, au seul récit d'atrocités commises contre les nègres.

Mais les événements contemporains marquent ici encore l'abîme qui sépare la colonisation de nos jours, de celle des temps passés. Les peuples colonisateurs s'efforcent aujourd'hui de faire de la colonisation l'œuvre de civilisation, de relèvement et d'éducation qu'elle doit être.

De purement égoïste qu'elle était jadis, elle devient et deviendra de plus en plus, largement humanitaire et fraternelle.

Des principes nouveaux se sont affirmés à la Conférence de Berlin et à la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles, dont il est juste de faire gloire à notre temps.

Quelle distance, sous ce rapport, entre les premières colonies espagnoles et portugaises et les principes admirables de l'Etat indépendant du Congo, à qui l'Acte de Berlin impose des devoirs positifs envers les peuplades indigènes!

C'est qu'on comprend aujourd'hui la haute fonction de la colonisation dans le monde. Elle ne s'accomplit plus, désormais, au profit exclusif de la métropole. Les bénéfices coloniaux ne s'obtiennent plus sans compensation — cette compensation, c'est le bienfait suprême qu'un peuple peut donner à un autre : c'est l'éducation — l'éducation à la vie économique, à l'industrie, à la production rationnelle, à l'échange — l'éducation à la vie intellectuelle et morale, à l'organisation pacifique, à l'abolition de l'anthropophagie, de l'esclavage, — bref, l'éducation à la vie civilisée.

Que cette éducation prenne, dès l'abord, l'aspect d'une domestication, qu'elle s'exerce longtemps sous forme de tutelle, qu'importe?

N'est-ce pas là le don suprême qu'une nation peut faire à une autre, et n'est-ce pas servir encore l'humanité que de l'agrandir et de l'élever dans ceux de ses rameaux que le milieu ou des circonstances spéciales ont laissés dans un état rudimentaire?

Ou bien il faut nier que la civilisation soit un bien, il faut renier l'effort continu des séries de générations passées qui nous ont fait ce que nous sommes, il faut renier notre activité progressive elle-même et souhaiter le retour de nos sociétés aux époques bestiales et sans histoire, ou il faut avoir le courage de dire que la civilisation même donne des droits sur l'état de nature, que dis-je, impose même des devoirs d'expansion, de diffusion, envers les peuples déshérités.

C'est là le trait caractéristique de la lutte des races d'aujourd'hui, ce sera, de plus en plus, celui de la lutte des races de demain.

Je me résume, Messieurs.

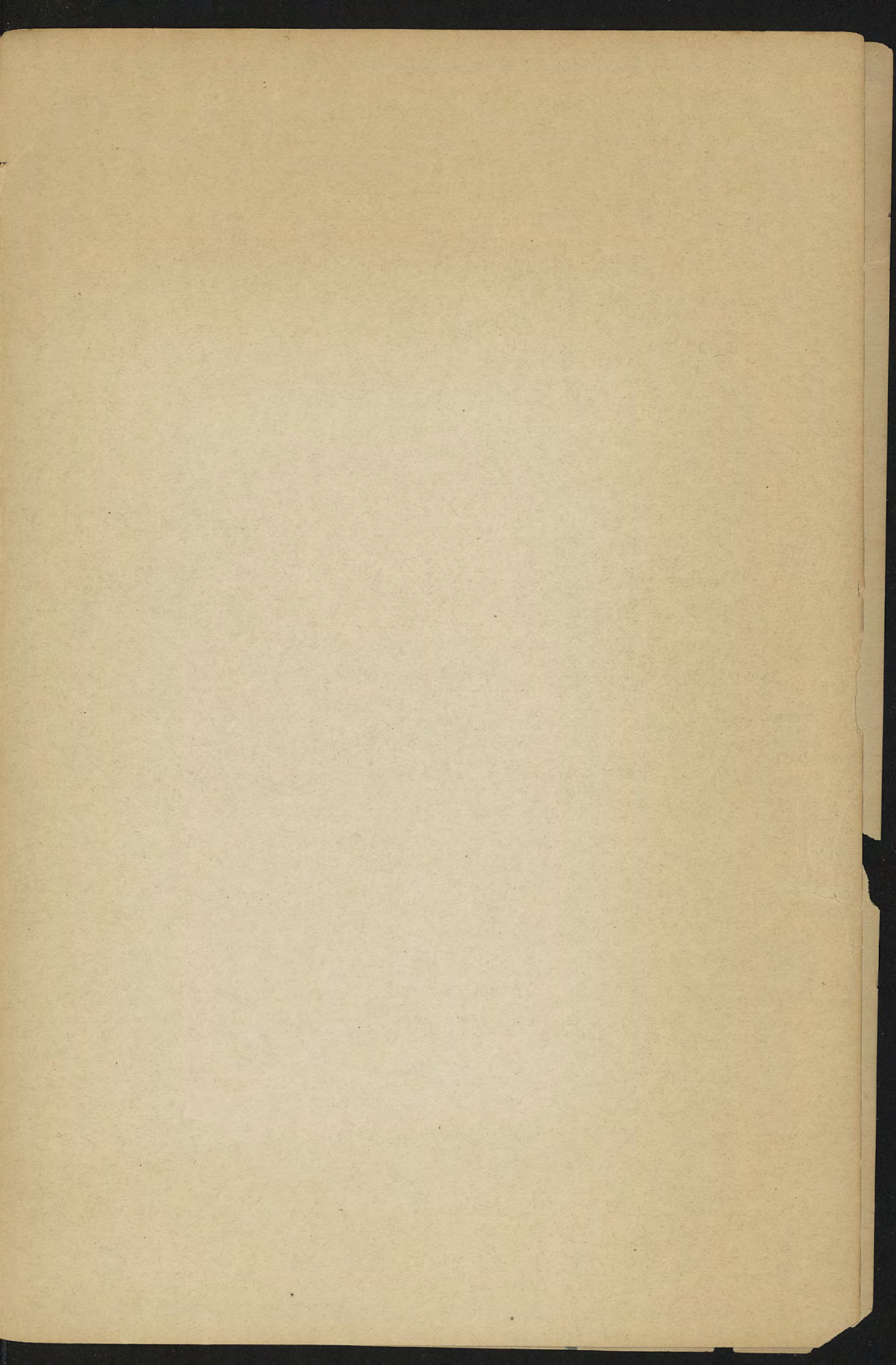
Dans la rapide esquisse que je viens de vous faire des problèmes que soulève la question coloniale, j'ai voulu surtout attirer votre attention sur le caractère universel de la colonisation, entendue dans son véritable sens.

Je me suis attaché ensuite à établir que les objections qu'on formule contre l'acquisition ou l'entretien de colonies d'outre-mer dans le système d'opposition le plus absolu, ne tiennent pas devant les modifications profondes que le temps et les événements contemporains ont imprimées à l'expansion des vieilles nations. Les métropoles retirent des colonies des avantages variés et considérables, qui dépassent, à coup sûr, les sacrifices qu'elles exigent.

Est-ce une raison pour penser que tout Etat moderne doit chercher, coûte que coûte, à s'assurer des possessions coloniales? Je n'ai rien dit de semblable, il n'entrait pas dans mon sujet d'exposer les conditions requises d'un Etat colonisateur.

Revenant, enfin, à l'intérêt des colonies pour les peuples colonisés eux-mêmes, je vous ai rappelé comment les principes modernes font de la colonisation la fonction la plus haute et la plus humanitaire d'une race cultivée.

---



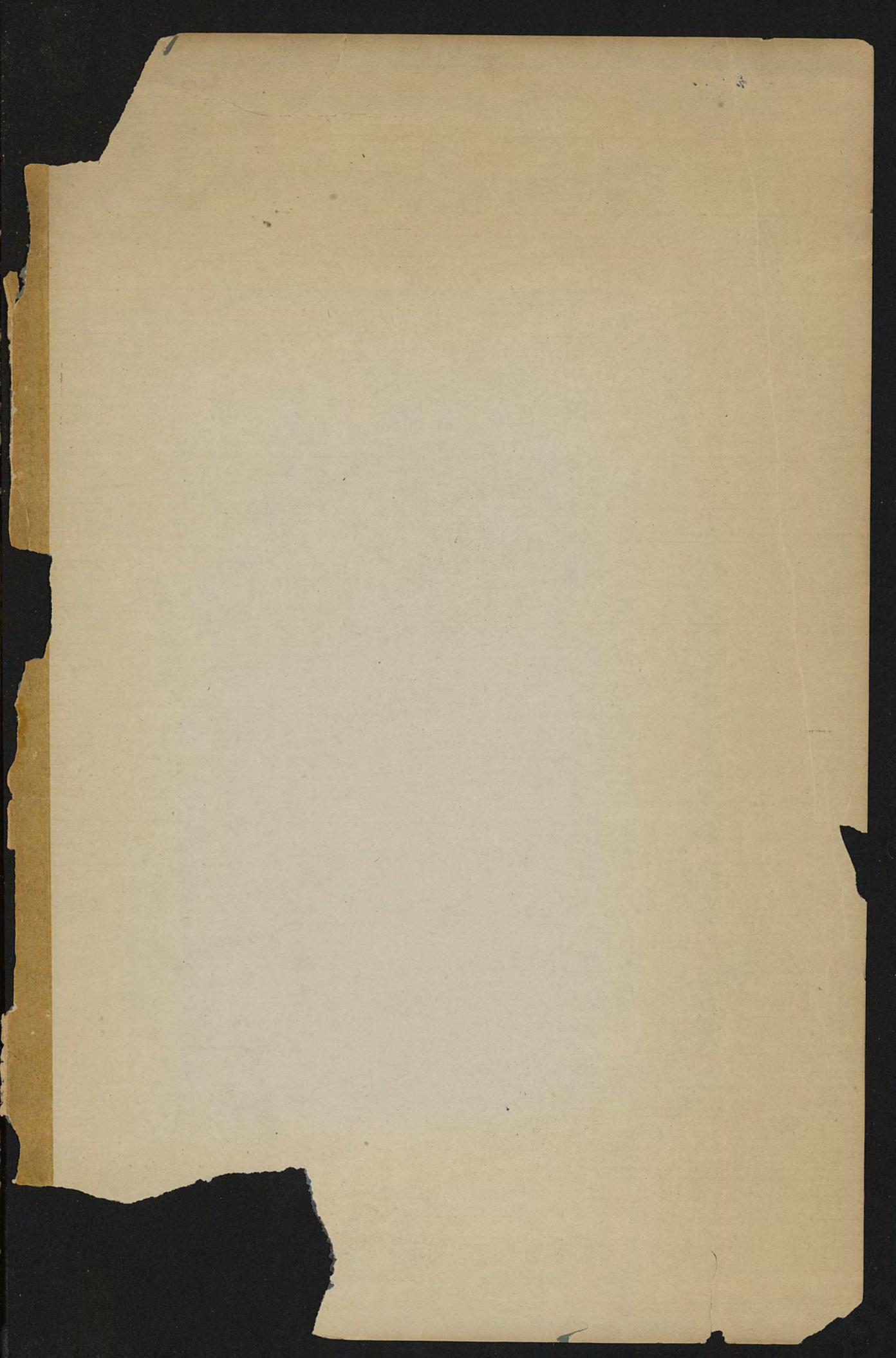
~~XXIV. II. 63.~~

~~XXV 46:45~~



184989C

CB 800512242





Imprimerie des Travaux publics (société anonyme)  
18, rue des Trois-Têtes, Bruxelles.

184929C

B 800512242